

## **CONGRES D'ARRAS / CONTRIBUTION**

### **Chapitre III : gouvernance .**

#### **Sous-chapitre 3-5 : réforme de l'état et des collectivités locales .**

La question du regroupement des régions entre elles, ou du transfert des départements d'une région à l'autre, doit tenir compte de l'aspect historique, culturel, voire économique, ainsi que de l'avis des populations concernées. Une recomposition des régions qui devra leur garantir une plus grande lisibilité au sein de l'Europe de demain. Cette recomposition pourra aboutir à une diminution du nombre de régions actuelles, entraînant des économies de fonctionnement qui devront concourir à l'effort de redressement des finances publiques.

Philippe Renaud , élu municipal de Loire-Atlantique , Président de la 6ème section .